

# Paroles d'élus

Pourquoi l'éolien  
dans nos territoires

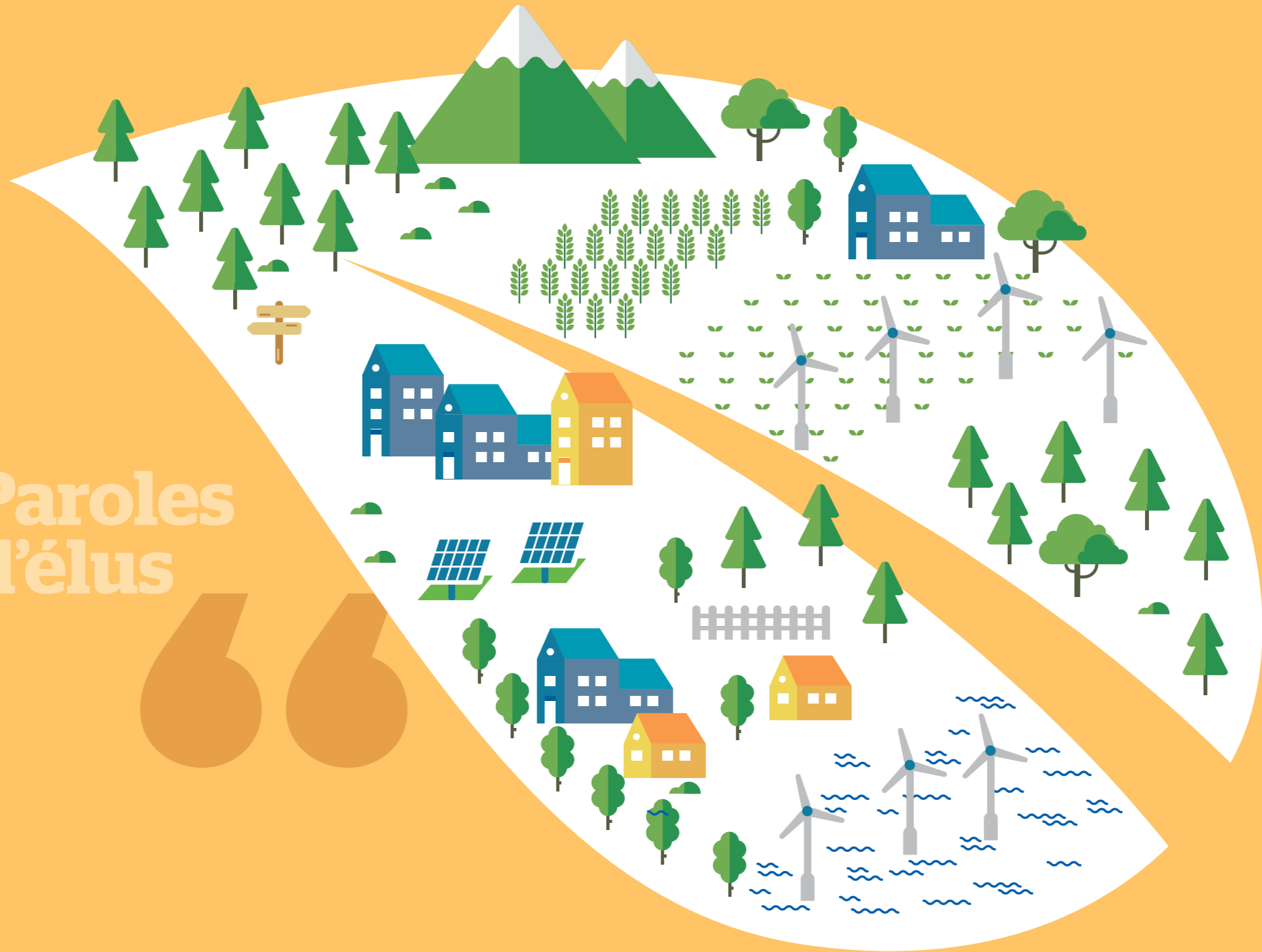


France  
Energie  
Eolienne

AVEC LA PARTICIPATION DE



# Paroles d'élus



## Avant-propos

Les dérèglements du climat sont de plus en plus évidents. L'énergie est un enjeu mondial mais chacun peut se l'approprier à son échelle. Les consciences changent, les comportements évoluent et notre façon de produire et de consommer l'énergie, doit, elle aussi, changer. Si nous voulons préserver nos modes de vie et minimiser le risque climatique et ses conséquences sociales, humanitaires et économiques, nous devons regarder l'énergie avec l'impératif du changement. La révolution industrielle a marqué notre pays pendant deux siècles. Le siècle que nous venons de démarrer annonce une nouvelle révolution, une révolution écologique.

Avec 15320 MW de puissance totale raccordée en France au 30 juin 2019, l'énergie éolienne a tenu les engagements fixés par la dernière Programmation Pluriannuelle de l'Énergie voulue par le gouvernement. Dans sa nouvelle feuille de route, celui-ci prévoit d'accélérer le développement de parcs en fixant un objectif ambitieux de 2000 MW installés par an pour atteindre 34 GW en 2028.

Depuis plus de vingt ans, l'éolien se développe sur notre territoire favorisant un mix électrique plus vertueux et plus diversifié, répondant aux besoins et aux attentes de la population Française ainsi qu'à la stratégie énergétique du pays. Mais l'éolien ne se résume pas seulement à de l'électricité. L'éolien c'est d'abord une volonté et une ambition locale dans le développement de toute une région. L'éolien est un projet de territoire.

Nous avons donc souhaité, dans ce document, donner la parole à ces élus qui ont cru en cette énergie et qui ont vu en elle l'opportunité d'allier développement de leur territoire et transition énergétique.

Nous avons voulu raconter ces projets, ces réussites parmi tant d'autres, où tout se passe bien, et qui comme les trains qui arrivent à l'heure, ne font pas les gros titres.

Nous avons voulu illustrer de façon concrète à quel point la construction d'un parc éolien n'était qu'un point de départ pouvant favoriser beaucoup d'autres projets au service de la population : création ou maintien de services publics, amélioration énergétique des foyers, développement de transports propres, réduction des déserts médicaux, meilleur encadrement des enfants, etc...

Ces témoignages démontrent, mieux que n'importe quel discours, que l'énergie éolienne est non seulement un pilier de la transition énergétique de notre pays, mais plus encore, qu'elle contribue à la transition écologique, sociale et solidaire, bref au Bien Commun.

Ces témoignages sont les reflets de cette France qui réussit, loin des projecteurs, cette France des territoires qui font l'ADN de notre pays, cette France qui parle peu mais qui fait beaucoup. Il nous a donc paru naturel que ce soit les élus eux-mêmes, à l'initiative de leurs propres projets, qui puissent vous en faire le récit.



**Olivier PEROT**  
Président de France Énergie Éolienne



**Nicolas UGALDE-LASCORZ**  
Président des Groupes Régionaux

## Edito

Engagés, passionnés et complexes, les débats autour de l'éolien touchent nombre de nos concitoyens. Le développement de l'énergie éolienne est sans conteste une formidable opportunité pour notre pays. Énergie locale, durable et propre, elle contribue à dynamiser nos territoires par les retombées économiques qui l'accompagnent. Ces projets structurants pour les collectivités constituent aussi une nouvelle façon de fédérer les citoyens, avec la possibilité qui s'ouvre peu à peu à eux de participer concrètement aux opérations, à leur gouvernance et à leur financement.

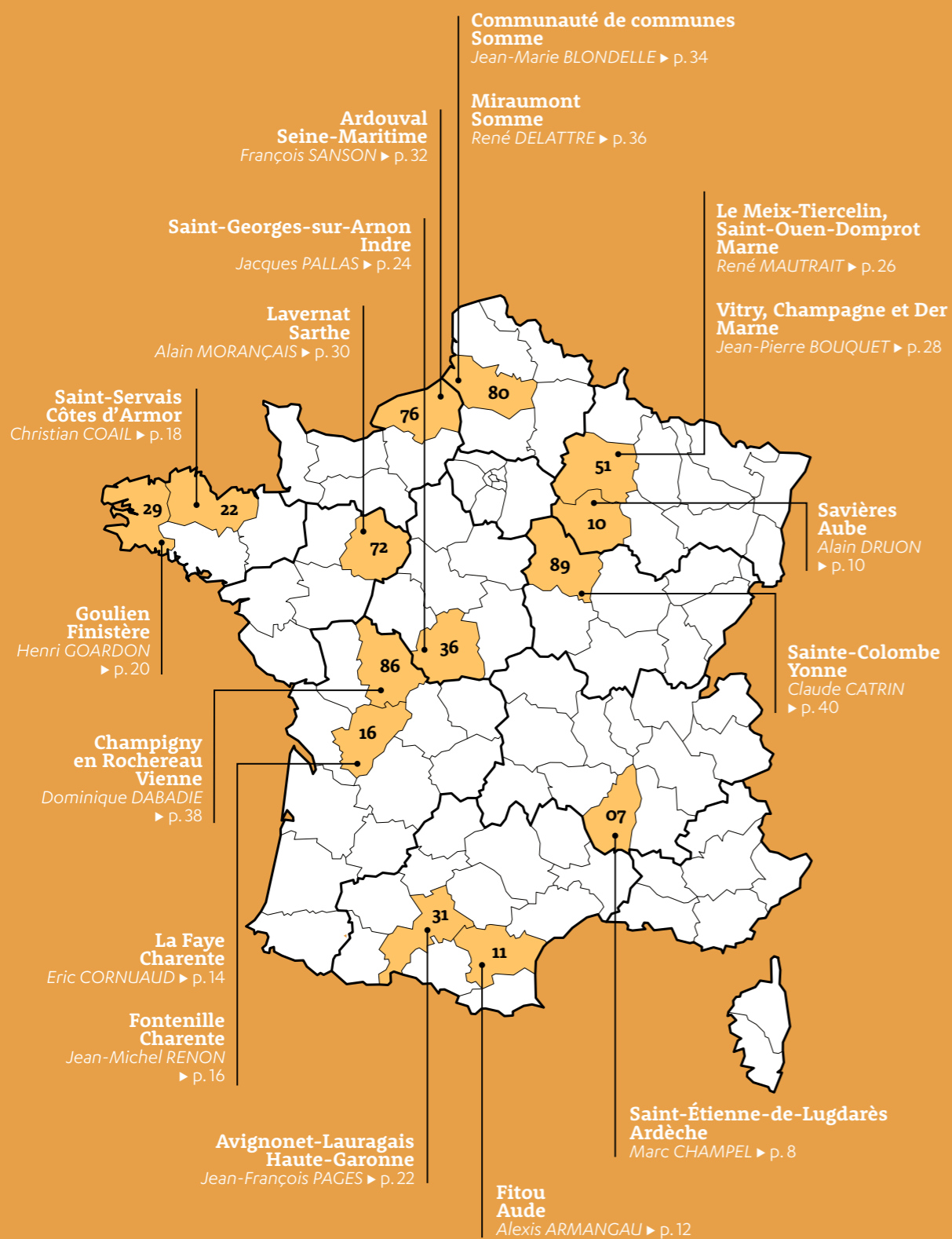
C'est donc sans surprise que les objectifs fixés pour l'éolien dans la première programmation pluriannuelle de l'énergie (2016-2018) ont été atteints et que la France renouvelle son ambition en ciblant un triplement de la puissance installée d'ici 2028. Cette source d'énergie est incontournable si l'on veut atteindre la neutralité carbone en 2050 et respecter les objectifs de l'Accord de Paris.

Dans ce contexte, il est plus que jamais de notre responsabilité, à nous élus, d'accompagner et d'encadrer le développement de l'éolien dans nos territoires. AMORCE, premier réseau français de collectivités et d'acteurs locaux sur les politiques énergétiques, milite notamment pour que la population soit étroitement associée dès les prémices des projets, via un travail d'information et de concertation indispensable à la qualité et au succès de toute opération. C'est le sens de la Charte éolienne de bonnes pratiques que nous proposons aux collectivités et aux développeurs depuis 2015 avec France énergie éolienne, et des travaux du Club des collectivités locales de l'éolien que nous animons.

Les élus qui témoignent dans ce livret ont porté de tels projets et sont exemplaires par leur conviction et leur engagement. Avec leurs mots, ils partagent leur expérience, les difficultés qu'ils ont éventuellement rencontrées, et surtout les bénéfices apportés par l'éolien au service des territoires et de leurs citoyens. Ces projets sont des modèles à suivre pour le futur par la filière.



**Serge Nocodie**  
Vice-Président d'AMORCE, Réseaux de chaleur et de froid, et énergies renouvelables



# Remerciements

Merci pour leur temps et leurs témoignages à :

Marc CHAMPEL  
Alain DRUON  
Alexis ARMANGAU  
Eric CORNUAUD  
Jean-Michel RENON  
Christian COAIL  
Henri GOARDON  
Jean-François PAGES  
Jacques PALLAS  
René MAUTRAIT  
Jean-Pierre BOUQUET  
Alain MORANÇAIS  
François SANSON  
Jean-Marie BLONDELLE  
René DELATTRE  
Dominique DABADIE  
Claude CATRIN



## Saint-Étienne-de-Lugdarès Ardèche (Auvergne-Rhône-Alpes)



- **Marc CHAMPEL**  
maire de mars 1983 à mai 2020  
(ne s'est pas représenté)
- **Commune de 416 habitants**
- **Communauté de communes  
de la montagne d'Ardèche  
(5 000 habitants)**

En 1995, les élus décident de mesurer le potentiel éolien de leur commune et lancent une étude. Le climat particulier de la région impose des études complémentaires qui concluent à la nécessité d'équiper les machines de dégivrage automatique. Une consultation des habitants a permis d'asseoir la légitimité du projet.

La commune a dû faire face à la constitution d'une association d'opposants extérieurs au territoire qui a attaqué le projet sur des motifs principalement d'ordre paysager « *ça ne tenait pas debout, l'École Normale Supérieure de Paysage est intervenue pour confirmer qu'il n'y avait pas de sujet, mais ça a fait perdre beaucoup de temps, d'énergie et d'argent à la commune* ». D'autres arguments ont été avancés par cette association « *ça fait tourner le lait de vaches, risque pour la santé, ...* ». Aucun d'entre eux n'ont été repris lors de l'enquête publique par les habitants de la communauté de communes. Le maire a lui, pris le temps de rédiger un mémoire en réponse à ces arguments.

Le projet s'est adapté aux contraintes locales. Une des éoliennes a dû être déplacée pour limiter au maximum l'effet sonore. Le chantier, situé sur une zone de tourbière, a nécessité l'utilisation de matériaux spécifiques ainsi que des terres et roches de proximité pour créer les chemins d'accès.

Un centre de maintenance provisoire est implanté sur la commune, le bâtiment permanent est en cours de construction et emploie une dizaine de personnes qui travailleront sur les parcs des environs.



**14 ÉOLIENNES**

PUISSANCE TOTALE 22,6 MW  
MISE EN SERVICE EN 2005



SOIT L'ÉQUIVALENT  
DE LA CONSOMMATION DE  
**9 700 FOYERS**

## Des projets grâce à l'éolien

- ▶ **RÉNOVATION DE LA COUR ET DU PRÉAU** de l'école
- ▶ **OUVERTURE D'UN CENTRE DE LOISIRS** avec un système de garderie le matin et le soir pour faciliter la vie des parents
- ▶ **IMPLANTATION D'UNE MAISON MÉDICALE**: médecin, kinésithérapeute, podologue
- ▶ **LA COMMUNE FAIT VIVRE UN FOYER DE VIE POUR 61 PERSONNES HANDICAPÉES** qui emploie près de 40 professionnels
- ▶ **RÉNOVATION DU BÂTIMENT QUI ACCUEILLE LES PERSONNES ÂGÉES**
- ▶ **RÉNOVATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE L'ÉCLAIRAGE**
- ▶ **CRÉATION D'UN PARCOURS THÉMATIQUE**: la « randolienne » qui va jusqu'au Moulin de Masméjean qui a été rénové et où se tient une exposition sur les énergies renouvelables.
- ▶ **ACHAT D'UN BÂTIMENT POUR LA MAIRIE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** qui était un ancien couvent et a été complètement rénové (isolation, fenêtre...). Le bâtiment a été cédé à la commune avec salles de réunions, secrétariat, pépinière d'entreprise, aide à domicile en milieu rural...



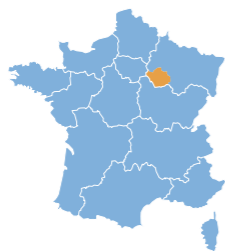
“ Si je faisais le total des sommes dépensées, c'est colossal pour l'attractivité du territoire! ”

### Et demain?

- ▶ La commune souhaite être exemplaire: **installation de panneaux photovoltaïques**.
- ▶ Pour M. Champel, il est indispensable de revoir la réglementation liée au balisage, ce sera un vrai gain de confort pour les riverains.
- ▶ **Le parc va être renouvelé**, avec le même nombre de machines, on doublera la production d'électricité.
- ▶ **Installation d'une chaufferie bois** pour chauffer la crèche, l'école, les 4 logements de la mairie qu'elle a rénovés et mis à la location.
- ▶ M. Champel souhaite faire revenir les familles avec des enfants. Ces familles ont besoin d'équipements, d'activités... **Il poursuit sa réflexion sur l'attractivité de son territoire.**

## Savières

Aube (Grand Est)



- Alain DRUON
- Commune de 1020 habitants
- Communauté de communes Seine et Aube (10 180 habitants)



Dès le début, le maire et le conseil municipal ont été convaincus. Il s'est instauré une relation de confiance avec le développeur, ce qui a permis de réaliser le projet dans de bonnes conditions. Pour la petite commune voisine (moins de 100 habitants), l'arrivée de l'éolien a été un vrai accélérateur pour engager des actions.

Le plus difficile a été de convaincre les agriculteurs. L'un d'entre eux était opposé à l'implantation d'une éolienne sur son terrain. Aujourd'hui, il en veut une deuxième !

Les éoliennes ont été implantées à 1 km des habitations après accord entre la commune et le développeur. Le projet a bien été accepté. « Concernant l'acoustique, la route nationale fait plus de bruit ».

Interrogés sur leur perception des éoliennes, les enfants ont été si bien inspirés que l'un d'entre eux considère que « c'est un grand oiseau qui vole ! ». Des visites à vélo des parcs alentours ont été organisées avec les enseignants et les conseillers municipaux. « Si les enfants se sentent concernés, alors les parents aussi ».



**7 ÉOLIENNES**

PUISSANCE TOTALE 14 MW  
MISE EN SERVICE EN 2012



SOIT L'ÉQUIVALENT  
DE LA CONSOMMATION DE  
**6 000 FOYERS**

## Des projets grâce à l'éolien



▶ **UNE CLASSE ÉQUIPÉE AVEC DES TABLETTES ET DEUX CLASSES AVEC DES TABLEAUX NUMÉRIQUES**



▶ **INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE** de véhicule électrique



▶ **RÉNOVÉ LA BIBLIOTHÈQUE** qui était initialement vouée à être démolie



▶ **MIS EN PLACE DES CONTRATS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE** sur les bâtiments communaux depuis 5 ans ce qui génère beaucoup d'économies par an (travaux d'isolation, changement modes de chauffages, éclairage adapté ...)



▶ **CRÉATION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE**



▶ **ENTRETIEN DE L'ÉGLISE** classée monument historique



▶ **RÉNOVATION DE LA PLACE DE LA SALLE DES FÊTES ET DE LA BIBLIOTHÈQUE**

▶ **RÉNOVATION DE LA VOIRIE**



Petit à petit, la démarche amorcée avec le projet éolien amène à réfléchir à d'autres actions en cohérence avec la transition énergétique. La commune compte ainsi équiper sa salle des fêtes de panneaux photovoltaïques.

« À l'heure où les dotations de l'État baissent, l'éolien est une vraie opportunité pour les petites collectivités. Ce sont les petits ruisseaux qui créent les grandes rivières ! »

## Fitou

Aude (Occitanie)



- Alexis ARMANGAU
- Commune de 1050 habitants
- Communauté de communes de Corbières Salanque Méditerranée (21 085 habitants)



Alexis Armangau s'est engagé dès 2014, au début de son 1<sup>er</sup> mandat, convaincu du bienfait des énergies renouvelables pour les générations futures. Très investi pour sa commune, il fourmille de projets associant le parc éolien aux activités œnotouristiques et à l'histoire du village.

Le projet a été initié en 1996 par son prédécesseur, qui a toujours cru en l'énergie éolienne. Novateur à l'époque, les 7 éoliennes sont sorties de terre en 2000 sur un ancien champ de tir. Un an plus tard, la 8<sup>e</sup> éolienne a été érigée pour compléter ce parc.

« À Fitou, il y a les ruines d'un château inscrit aux monuments historiques. **On vit au XXI<sup>e</sup> siècle et nous pouvons faire cohabiter des projets solaires ou éoliens avec l'Histoire. L'un peut aider l'autre à se maintenir, se développer, se faire visiter, se faire réparer.** »

« Il faudrait qu'au niveau national ça bouge pour arrêter de mettre 10 ans à développer un projet alors qu'en Allemagne c'est 3 ou 4 ans. »



**Il nous faut arriver à sensibiliser nos enfants aux énergies renouvelables pour les 10-20 ans à venir. C'est leur avenir, on peut parfois même susciter des vocations !**



**8 ÉOLIENNES**

PUISSANCE TOTALE 10,4 MW  
MISE EN SERVICE EN 2000



SOIT L'ÉQUIVALENT  
DE LA CONSOMMATION DE  
**4 500 FOYERS**

## Des projets grâce à l'éolien



▶ **RÉNOVATION DE LA CANTINE SCOLAIRE**

▶ **RÉNOVATION DE LA VOIRIE COMMUNALE**

▶ **CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE**

Le parc éolien crée une synergie positive dans et autour du territoire. Le centre de maintenance de Rivesaltes, situé à 20 km de Fitou, compte 5 salariés et assure l'exploitation et la maintenance des parcs éoliens alentours.



**L'emploi crée l'emploi. Le parc éolien a donné un nouvel élan à Fitou, la collectivité a pu mener ses projets ce qui a créé des emplois, c'est un cercle vertueux. C'est de l'énergie propre mais surtout de l'énergie positive.**

**L'arrivée du parc éolien n'a pas été préjudiciable à l'immobilier sur Fitou, puisque entre 2000 et 2007, le maire indique que le prix de celui-ci a plus que doublé.** Un lotissement de 42 maisons et d'une vingtaine de logements sociaux est actuellement en construction.

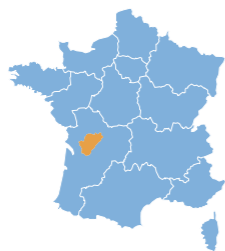


## Et demain ?

- ▶ **Projet de renouvellement du parc.**
- ▶ **Rénovation des trottoirs et des façades** de l'avenue principale.
- ▶ **Réhabilitation d'une ancienne usine Lafarge** pour créer un lieu associant tourisme et énergies renouvelables.
- ▶ **Projet solaire photovoltaïque**, avec à l'avenir du pâturage sous les panneaux pour faire revenir les bergers sur Fitou.

# La Faye

Charente  
(Nouvelle-Aquitaine)



- Eric CORNUAUD
- Commune de 650 habitants
- Communauté de communes Val-de-Charente (14 000 habitants)



Fort d'un conseil municipal très favorable aux énergies renouvelables, c'est en 2010, que le projet de six éoliennes a vu le jour sur la commune de La Faye, devenant ainsi le 2<sup>e</sup> parc de Charente. Plusieurs réunions publiques avaient été organisées sur la commune et le maire, soucieux des conditions de vie de ses habitants, avait même effectué des visites de parcs dans d'autres départements pour « vérifier le bruit ».

Après l'évolution du transfert de fiscalité en 2014, la commune, qui reverse l'argent de la fiscalité de son parc à la communauté de communes, a quand même obtenu par vote en conseil qu'une partie lui revienne par des attributions de compensations. C'est ainsi que les retombées du parc éolien ont participé aux travaux de réaménagement du bourg.

“  
Nous avons fait une grande campagne d'information dans le journal communal et par des permanences publiques. C'est très important d'informer au maximum. Les seuls rares opposants que nous avons eus n'étaient pas de la commune. Et quelques agriculteurs au départ opposés au projet m'indiquent aujourd'hui qu'ils ont changé d'avis !”



**6 ÉOLIENNES**

PUISSANCE TOTALE 12 MW  
MISE EN SERVICE EN 2010



SOIT L'ÉQUIVALENT  
DE LA CONSOMMATION DE  
**5150 FOYERS**

## Des projets grâce à l'éolien



▶ **EMBELLISSEMENT DE LA PLACE PRINCIPALE** sur laquelle a été inauguré au printemps 2019 le four à pain communal

▶ **ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES**

▶ **AMÉNAGEMENT DE LA CHAUSSÉE** pour sécuriser la traversée du centre bourg

▶ **MISE AUX NORMES DE L'ASSAINISSEMENT DES BÂTIMENTS PUBLICS** et de la **RÉSERVE D'EAU** au pied de la mairie

“ Les riverains ne se rendent pas toujours compte de l'aspect financier, mais il est bien réel ! C'est important de pouvoir avoir des projets de territoire. Aujourd'hui dans les conditions budgétaires limitées avec lesquelles les élus travaillent, c'est avec ces retombées que nous pouvons avoir de vrais projets dans la communauté de communes !”

**LA COMMUNE ET SON MAIRE SONT AINSI FIERS DE PARTICIPER À UNE DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE PAR PLUSIEURS BIAIS :**

- ▶ Être acteur de la transition énergétique par la mise en service d'un parc éolien et de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, projet détenu par un collectif citoyen.
- ▶ Assurer un éclairage LED dans la salle des fêtes, chauffage par pompe à chaleur.
- ▶ Participer à la charte « Terre saine » du Poitou-Charentes pour atteindre la suppression des produits phytosanitaires sur les espaces publics et la gestion différenciée sur les cimetières, initiative qui a permis l'emploi d'un 2<sup>e</sup> employé communal sur les espaces verts.
- ▶ Actions de sensibilisation à la protection de l'environnement auprès des jeunes notamment.

« Un projet en entraîne un autre et chaque initiative contribue à améliorer les choses. »

Eric Cornuaud et son conseil sont convaincus de la nécessité de partager cette conscience écologique avec les habitants de la commune : « Tous les ans, nous organisons des demi-journées « nettoyage de la nature » au sein de la commune. C'est un exemple d'actions de sensibilisations que nous menons auprès des jeunes notamment. »



## Et demain ?

- ▶ Aujourd'hui, un lotissement de **7 maisons est en cours de construction** à côté du parc éolien, dont 3 sont déjà louées.



## Fontenille

Charente  
(Nouvelle-Aquitaine)



- Jean-Michel RENON  
maire de mars 2014 à mai 2020  
(ne s'est pas représenté)
- Commune de 353 habitants
- Communauté de communes Cœur de Charente  
(22 175 habitants)



Jean Michel Renon, élu depuis 2001 en tant que 1<sup>er</sup> adjoint puis maire depuis 2014, est convaincu par l'écologie et l'éolien depuis de nombreuses années. En 2008, la mise en place des « Zones de développement de l'éolien » a limité les ambitions de la communauté de communes. Trois zones ont été retenues dont Fontenille sur laquelle le projet éolien a démarré la même année.

Le projet n'a pas rencontré d'opposition au sein du conseil municipal. Grâce à une concertation menée conjointement par le développeur et la commune, les habitants ont bien été informés. De plus, l'adhésion au projet a été favorisée par l'implication locale du développeur.

“  
La société qui nous a accompagnés  
dans ce projet a fait travailler  
des entreprises locales.  
Ce n'est pas négligeable car,  
chez nous, l'emploi ne court pas  
les rues.”



**5 ÉOLIENNES**

PUISSANCE TOTALE 10 MW  
MISE EN SERVICE EN 2017



SOIT L'ÉQUIVALENT  
DE LA CONSOMMATION DE  
**4300 FOYERS**

## Des projets grâce à l'éolien



▶ **ACHAT D'UN TRACTEUR NEUF** pour la commune

▶ **RECRUTEMENT D'UN EMPLOYÉ COMMUNAL** 3 jours par semaine, et bientôt un second pour 2 jours par semaine



▶ **ENTRETIEN DES VOIRIES**



▶ **DIMINUTION DES IMPÔTS LOCAUX**



### Et demain ?

- ▶ Le parc éolien pourrait prochainement faire l'objet d'une extension de trois éoliennes. Au vu de cette expérience réussie, le maire indique qu'il se serait engagé dès le départ pour un parc de huit éoliennes.



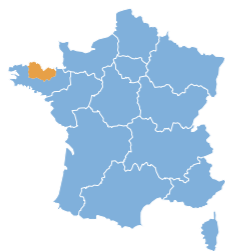
Aucun impact sur l'immobilier dans la commune, les éoliennes ne sont pas un frein à la vente. Les éoliennes font partie du paysage.”



Nous ne savons pas quelle sera l'énergie du futur, mais si nous voulons vraiment arrêter les énergies polluantes, il faut développer l'éolien.”

## Saint-Servais

Côtes-d'Armor  
(Bretagne)



- Christian COAIL
- Commune de 420 habitants
- Communauté de communes Guingamp Paimpol Agglomération (73700 habitants)



Après la mise en place d'une Zone de Développement Eolien en 2002, la commune accueille, en 2003, un projet de 7 éoliennes. À cette époque le développement du parc a mis 4 ans alors qu'aujourd'hui un parc met entre 7 et 9 ans pour sortir de terre. **Des inquiétudes se sont exprimées en phase de développement, principalement sur la question du bruit, des flashes lumineux et de la réception TV. Après plus de 10 ans d'exploitation, ces inquiétudes initiales ont été levées.**



**7** ÉOLIENNES

PUISSANCE TOTALE 5,6 MW  
MISE EN SERVICE EN 2007



SOIT L'ÉQUIVALENT  
DE LA CONSOMMATION DE  
**2400** FOYERS

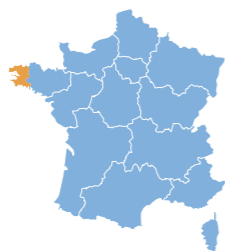
### À Saint-Servais, grâce à l'éolien, nous avons des projets

À Saint-Servais comme ailleurs, les retombées économiques des parcs éoliens représentent plusieurs millions d'euros investis qui participent aux projets du territoire et permettent de faire travailler les entreprises de génie civil par exemple, du département et de la région. Le parc éolien de la commune n'a eu aucune incidence sur les ventes immobilières opérées depuis 11 ans puisqu'au contraire, celui-ci participe au dynamisme et donc à l'attrait de la commune. Ce sont également des loyers pour les propriétaires et exploitants agricoles, ici notamment à destination des retraités agricoles qui touchent des pensions peu élevées comme le précise le maire.

“ L'information est importante. Dans le cadre de notre projet, il a été important de réaliser l'ensemble des études d'impacts avant d'organiser des rencontres avec le public. Il est aussi intéressant, dans la mesure du possible, d'essayer de répartir les loyers agricoles entre les différents propriétaires et exploitants agricoles de la zone d'implantation.

## Goulien

Finistère  
(Bretagne)



- Henri GOARDON
- Commune de 450 habitants
- Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz (15 700 habitants)



À l'été 1999, la petite commune de Goulien accueille les toutes premières éoliennes de Bretagne. Le conseil municipal, très investi dans le projet, a même pris en charge les chemins d'accès aux éoliennes. 15 ans plus tard, toujours aussi conquis, le maire et les habitants se sont lancés dans le repowering (renouvellement des éoliennes) de leurs 8 éoliennes.

“Lorsqu'il y a eu le repowering, les gens attendaient que les éoliennes «reviennent» ! Ils ont l'habitude d'avoir leurs éoliennes et aiment connaître le sens du vent et sa puissance. Et puis, ça en jette quand même !”



**8 ÉOLIENNES**

PUISSANCE TOTALE 6 MW  
MISE EN SERVICE EN 1999



SOIT L'ÉQUIVALENT  
DE LA CONSOMMATION DE  
**3 000 FOYERS**



“Ici, c'est un paysage breton qui n'a pas la particularité d'autres sites. Nous n'avons pas beaucoup de ressources, il faut utiliser celles que nous avons ! L'année dernière nous avons été sous alerte orange concernant les coupures d'électricité car la commune est en bout de ligne. Pourtant, nous peinons à mettre en place nos projets de production d'électricité renouvelable et locale. L'opinion publique et les jeunes particulièrement, ne comprennent pas cette logique.”

### UNE VOLONTÉ DE LA COMMUNE ET DES RIVERAINS LIMITÉE PAR LA LOI SUR LES COMMUNES LITTORALES

La commune de Goulien est comprise dans le périmètre de la Loi littoral. Il est même question d'intégrer la commune dans le label des grands sites de France, ce que regrette la commune et ses habitants dans la mesure où cela limiterait leur volonté de valoriser leur territoire par des projets d'énergies renouvelables. La commune souhaite en effet depuis des années installer un parc photovoltaïque mais ses volontés sont fortement limitées par les contraintes du large périmètre d'encadrement d'aménagement de la côte. De même, le repowering de son parc n'a pu se faire qu'à l'identique.

### Des projets grâce à l'éolien

Aujourd'hui, la commune de 450 habitants est fière de ses installations énergétiques (éoliennes, borne de recharge électrique), de ses commerces (bar, supérette, gîte communal), de ses restaurations (Maison Ty Félix (photo), toiture de son église) et de son équipe de foot qui a le vent en poupe et le revendique ! **Ce dynamisme et ces projets fédèrent la commune et créent le lien indispensable à ses habitants.**

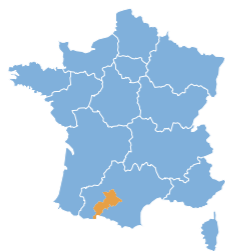


### DE LA PÉDAGOGIE AUTOUR DE L'ÉOLIEN ET DU VENT : LA MAISON DU VENT !

L'installation du 1<sup>er</sup> parc de Bretagne a attiré nombre de visiteurs. La mairie, qui avait d'abord fait une exposition dans ces locaux, a alors décidé d'aménager l'ancienne école du bourg en espace muséographique sur le vent et ses énergies. Lors du repowering du parc, le maire a même demandé au développeur-exploitant de conserver et d'exposer une pâle et la nacelle dans la cour de la Maison du Vent à la stupéfaction de ses visiteurs !

## Avignonet-Lauragais

Haute-Garonne  
(Occitanie)



- Jean-François PAGES  
maire juin 1995 à mai 2020 (ne s'est pas représenté)
- Commune de 1550 habitants
- Communauté de communes  
des Terres du Lauragais (39 000 habitants)



Dans les années 2000, la commune et son maire, convaincus de la nécessité de développer les énergies renouvelables et de faire profiter la commune des retombées qu'elles permettent, votent à l'unanimité du conseil municipal l'installation d'un parc éolien. Le parc est étendu en 2010 avec 2 éoliennes supplémentaires.

### Des citoyens informés et convaincus

Les habitants ont été informés à chaque étape du projet grâce au bulletin trimestriel de la mairie. A une très large majorité, ils ont soutenu le projet malgré la présence d'associations extérieures venues critiquer le projet.

L'adjoint au maire, Thierry Tissandier, confirme qu'aujourd'hui, avec le recul, les éoliennes font partie du quotidien des habitants comme le bourg et l'église. Ce projet a renforcé la dynamique de la commune et a contribué à enrichir son patrimoine nouveau.

“ Certains opposants extérieurs ont voulu montrer la visibilité des éoliennes par rapport à l'église avec des photos prises d'un point bien particulier. Ce n'est pas la vision réelle qu'ont les habitants de la commune. Et nous sommes fiers d'avoir pu rénover notre église grâce à notre parc. ”

“ Le conseil municipal était favorable aux énergies renouvelables, c'était dans son ADN. ”

### Des projets grâce à l'éolien



- ▶ CONSTRUCTION ET GESTION D'UNE CRÈCHE (30 lits)
- ▶ CRÉATION ET GESTION D'UN CENTRE DE LOISIRS
- ▶ RÉNOVATION DE L'ÉGLISE ET DE SA TOUR
- ▶ OUVERTURE D'UNE MAISON DES ASSOCIATIONS AVEC BIBLIOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUE

### Une commune engagée



La commune, forte d'un parc éolien, y a ensuite adossé en 2012 un parc solaire avec le développeur-exploitant dont le partenariat avec WWF assure aux habitants confiance et garantie d'un développement respectueux. L'équipe municipale tient en effet à favoriser une relation nouvelle des citoyens avec l'énergie produite sur le territoire et à partager ses expériences en matière d'énergies (mobilité électrique, maîtrise de l'énergie par diagnostic et isolation des bâtiments municipaux, ...) avec d'autres communes.

Cette commune innovante et moderne, dotée de nouvelles installations, a construit de nouveaux lotissements, non loin du parc éolien pour accueillir de nouveaux habitants.



**12 ÉOLIENNES**

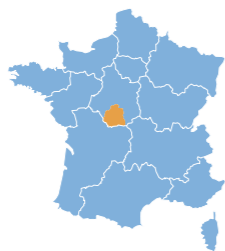
PUISSANCE TOTALE 12 MW  
MISE EN SERVICE EN 2002



SOIT L'ÉQUIVALENT  
DE LA CONSOMMATION DE  
**5150 FOYERS**

## Saint-Georges-sur-Arnon

Indre  
(Centre-Val de Loire)



- Jacques PALLAS
- Commune de 580 habitants
- Communauté de communes du Pays d'Issoudun (20 000 habitants)



### AU CŒUR DU BERRY, UN PROJET DE TERRITOIRE QUI RASSEMBLE DEPUIS 10 ANS

C'est en 2005 que Jacques Pallas prend conscience de l'importance d'agir pour l'environnement après avoir parcouru le protocole Kyoto et avoir visionné le film "Une vérité qui dérange" (Al Gore). Le point de départ d'une belle aventure.

“ Ce sont les territoires ruraux qui disposent des richesses du XXI<sup>e</sup> siècle : le vent, le soleil... sont chez nous ! ”



**19 ÉOLIENNES**

PUISSANCE TOTALE 46 MW  
MISE EN SERVICE EN 2009



SOIT L'ÉQUIVALENT DE LA CONSOMMATION DE **20 000 FOYERS**

### Des projets grâce à l'éolien

- ▶ **CRÉATION D'UN CENTRE SOCIO-CULTUREL HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE**
- ▶ **RÉALISATION D'UNE QUINZAINE DE DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES** sur des logements permettant aux habitants de réduire leurs factures
- ▶ **MISE EN PLACE LA FIBRE OPTIQUE**, ainsi chaque habitant dispose d'un accès internet de qualité
- ▶ **ACHAT D'UNE VOITURE 100% ÉLECTRIQUE** pour la commune et **INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE**
- ▶ **RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC** de la commune qui permet de réaliser des économies d'énergie
- ▶ **CRÉATION DE 4 STATIONS PHOTOVOLTAÏQUES** permettant un mix énergétique
- ▶ **INSTALLATION D'UNE OMBRIÈRE** pour 4 places de parking et de la **SMARTFLOWER** permettant à la mairie d'être en autoconsommation le jour

À très court terme un centre de maintenance éolien sur la commune emploiera 30 techniciens qui assureront la gestion des parcs éoliens des alentours.

### Et demain ?

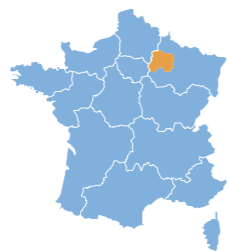
- ▶ **11 nouvelles machines** prévues par le projet d'extension du parc qui sera ouvert à la participation financière des citoyens
- ▶ **Appel à projets « mobilité hydrogène de l'ADEME »** qui produira de l'hydrogène vert à partir d'électricité éolienne et photovoltaïque
- ▶ **Poursuite des travaux avec la région** sur les offres de formations aux énergies renouvelables pour favoriser l'emploi.

“ L'acceptabilité des projets est l'enjeu actuel. Aujourd'hui les habitants de St-Georges-sur-Arnon prédisent la météo en fonction de l'orientation des éoliennes ! Elles font parties de leur quotidien. ”

“ De 1996 à 2016 la commune a accueilli 319 nouveaux habitants et a ainsi doublé sa population. ”

## Le Meix-Tiercelin, Saint-Ouen-Domprot

Marne (Grand Est)



- René MAUTRAIT
- Commune de 178 habitants
- Communauté de communes Vitry, Champagne et Der (25500 habitants)



 **10 ÉOLIENNES**  
 PUISSANCE TOTALE 20 MW  
 MISE EN SERVICE EN 2013

 **SOIT L'ÉQUIVALENT  
 DE LA CONSOMMATION DE  
 8600 FOYERS**



En 2009, René Mautrait, fraîchement élu maire de Le Meix-Tiercelin, reprend le projet initié par son prédécesseur et saisit l'opportunité d'offrir à sa commune un projet qui correspond à ses valeurs et sa volonté d'agir pour l'environnement sur son territoire. Proche de ses habitants, il a l'habitude de les consulter sur diverses manifestations. C'est cette fois-ci pour décider collectivement d'accepter un parc éolien sur la commune que le conseil municipal a organisé plusieurs réunions et fait du porte-à-porte. La confiance des habitants dans leur maire et le projet se traduit par la mise en place d'un parc de 10 éoliennes qui entre en fonctionnement en 2013.

“ Tout le monde est d'accord pour dire que nous devons avoir des énergies renouvelables et faire quelque chose pour notre planète. Il va falloir se passer des énergies fossiles. Nous, à notre petit niveau, on fait quelque chose avec nos petites éoliennes. ”

### Des projets grâce à l'éolien



▶ **RÉNOVATION DE 500M DE ROUTE COMMUNALE**, en très mauvais état

▶ **CRÉATION D'UNE SALLE COMMUNALE**, véritable lieu de rassemblement des habitants de la commune

Le parc éolien génère également des retombées en termes d'emploi : sur le territoire de la communauté de communes de Vitry, Champagne et Der, un centre de maintenance a été créé et emploie maintenant une dizaine de personnes. **Pour toute nouvelle embauche dans ce centre de maintenance, les habitants de la communauté de communes sont privilégiés.**

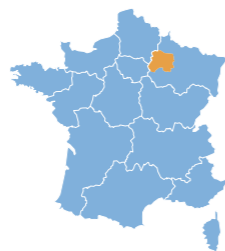
Motivés par la bonne intégration des 10 machines et les retours positifs des habitants, ils s'engagent dans le développement d'un nouveau projet de 8 éoliennes en 2015.

### Et demain ?

- ▶ Mise en place de chemins d'accès aux arrêts de bus et à l'église
- ▶ Création d'un parking à côté de la mairie
- ▶ Ouverture d'un espace multisport pour les enfants
- ▶ Aménagement de trottoirs dans le village

## Communauté de communes Vitry, Champagne et Der

Marne (Grand Est)



■ Jean-Pierre BOUQUET,  
Président de la Communauté de communes  
de Vitry, Champagne et Der (25 500 habitants)



Fier de son territoire, l'un des premiers Territoires à Energie Positive reconnus en France par le Ministère de l'Environnement en 2015, Jean-Pierre Bouquet, élu maire de Vitry-le-François depuis 1989 et Président de la Communauté de communes de Vitry, Champagne et Der depuis sa création en 2013, revendique une approche qui consiste à « Penser global, agir local ». La communauté de communes a en effet su utiliser les richesses de son territoire et compte aujourd'hui 74 éoliennes en fonctionnement.

### Des projets grâce à l'éolien



▶ **CRÉATION D'UN GRAND CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL**  
pour les 35 communes

▶ **CRÉATION D'UN CENTRE DE MAINTENANCE ÉOLIEN**  
qui emploie une dizaine de personnes



### Et demain ?

▶ **Plusieurs nouveaux parcs** sont en projet sur le territoire des 35 communes.



*La Communauté de communes de Vitry, Champagne et Der est un territoire rural qui se situe aux confins de la Champagne-Ardenne. C'est un territoire agréable qui se prête parfaitement au développement de l'éolien.*



*Pour que le développement de l'éolien soit profitable au territoire, il faut s'inspirer des principes du développement circulaire. C'est un système économique qui génère des emplois qualifiés et des métiers bien rémunérés. Nous souhaitons que les jeunes issus du territoire puissent accéder à ces métiers. L'éolien contribue ainsi à l'équipement, à l'aménagement du territoire et à son attractivité.*

# Lavernat

Sarthe (Pays de la Loire)



- Alain MORANÇAIS
- Commune de 610 habitants
- Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé (24 113 habitants)



Le projet éolien de Lavernat a été initié dès 2007 dans une volonté de faire participer la commune aux efforts de transition énergétique. Par la suite, les mandatures successives jusqu'au maire actuel – M. Morançais – ont souhaité poursuivre la démarche et le parc éolien a finalement été construit, puis mis en service fin 2018.

Peu de craintes ont été exprimées par les habitants. Dès le début, le développeur et les équipes municipales ont veillé à apporter des réponses à leurs interrogations. Au moment de l'enquête publique, et à la suite de questions de certains riverains les plus proches, des haies bocagères ont été plantées pour réduire les vues vers le parc éolien, ce qui les a rassurés. Maintenant que le parc est construit, personne ne s'en plaint.

“ La volonté a toujours été de faire un projet « communal », soutenu par les élus et la population. ”



Le projet a été développé en bonne intelligence et dans la cordialité. ”



“ Il faut se rappeler qu'un projet d'énergie renouvelable est un service rendu à tout le monde et pas seulement à la population locale. Cela dépasse les égoïsmes locaux. Il est donc important de ne pas rejeter d'emblée l'idée d'un projet éolien et de regarder via quelques études préliminaires si un tel projet est faisable et comment il se présenterait. ”



Le parc éolien est devenu un symbole local. Il s'affiche d'ailleurs sur le logo de la commune aux côtés de son arbre symbolique : le Nouzillard. Il attire la curiosité des promeneurs et nous en avons fait un lieu de festivités locales. En mai 2019, plusieurs centaines de personnes ont ainsi pu visiter le parc lors des rando-fermes organisées par la mairie et le développeur-exploitant.



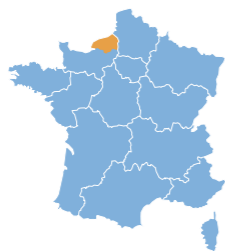
## Et demain ?

- Le territoire souhaite devenir « **Village à énergie positive** ». Pour cela, la commune travaille de concert avec le Pays Vallée du Loir. En mai 2019, ils ont signé ensemble une charte d'engagement pour progressivement devenir un TEPOS (Territoire à Énergie POSitive) en réduisant leur consommation. L'éolien s'inscrit dans leur vision du futur. La commune réfléchit à une extension du parc éolien.



## Ardouval

Seine-Maritime  
(Normandie)



- François SANSON
- Commune de 160 habitants
- Communauté de communes  
Communauté Bray-Eawy (26 600 habitants)



En 2005, un très bon gisement de vent, encore plus régulier qu'en bord de mer, est identifié sur la commune d'Ardouval. François Sanson, alors 2<sup>e</sup> adjoint au maire, se voit confier la responsabilité du projet éolien.

### Un projet intégré à la commune

Devenu maire en 2008, il constate les difficultés réglementaires auxquelles fait face le projet, notamment en raison de la présence d'une maison forestière pourtant non-habité de l'ONF qui retarde le projet. L'intérêt porté par les habitants de sa commune et ceux des communes voisines, posant de nombreuses questions techniques sur les éoliennes, l'encourage à persévérer.

« Quand tout va bien les gens ne disent rien, quand il y a des mécontents, les gens râlent. Là, personne ne râle, donc tout va bien ! Les éoliennes se sont si bien intégrées que les habitants n'y font plus attention. »

« Ici, à 200 m d'altitude, on a du vent ! Il faut l'utiliser ! J'avais toujours aimé l'idée d'avoir un parc éolien sur la commune et j'étais donc ravi de pouvoir porter ce projet. »

Et lorsque l'on demande au maire si les nouveaux arrivants s'interrogent aujourd'hui sur la présence du parc, il indique : « La population de la commune est vieillissante. La question que les nouveaux arrivants posent n'est pas sur le parc éolien, c'est : " Est-ce qu'il y a internet dans la commune ? " »

### Des projets grâce à l'éolien

Depuis la fiscalité de 2013 et la répartition partagée avec la communauté de communes, les retombées fiscales des éoliennes représentent environ 20 % du budget de la commune. Le maire savait dès le départ dans quel projet il allait investir cet argent : la rénovation de la salle des fêtes de la commune pour en faire un grand foyer des jeunes. Ce projet s'est concrétisé en 2018.

Les retombées liées à la fiscalité du parc et au foncier bâti (cotisation foncière des entreprises qui rapporte plus que les 90 maisons de la commune) ont également permis d'autres aménagements dont la mise aux normes de l'entrée de la mairie et la rénovation de son parking.



« Les retombées fiscales du parc éolien nous ont permis de lancer des projets sans toucher aux impôts et de faire les choses bien. »



**5 ÉOLIENNES**

PUISSANCE TOTALE 12 MW  
MISE EN SERVICE EN 2013



SOIT L'ÉQUIVALENT  
DE LA CONSOMMATION DE  
**5150 FOYERS**

### Et demain ?

- D'autres projets sont prévus comme la **rénovation du toit de l'église** et la **mise aux normes des réserves incendies**. Autant de projets rendus possibles grâce au parc éolien et qui contribuent au dynamisme de la commune.

## Communauté de communes de la Haute Somme

Somme (Hauts-de-France)



■ Jean-Marie BLONDELLE  
■ Communauté de communes de la Haute Somme (27 985 habitants)



À l'origine, la communauté de communes a lancé un appel à projet, plusieurs sociétés travaillant sur la même zone. Leurs projets ont été présentés devant plusieurs membres de la collectivité.

Pour M. Blondelle pas d'autres choix possible : il fallait que tous les acteurs travaillent ensemble pour mener les projets à bien et dans les meilleures conditions.



**Les communes environnantes ne sont pas en reste non plus puisque, dès lors qu'une éolienne est installée à moins de 500 mètres de leur territoire, 15% de la fiscalité leur sont reversés.**

Les règles financières ont été revues pour assurer une répartition entre les propriétaires fonciers. Ceux qui n'ont pas eu la chance d'avoir une éolienne sur leur terrain bénéficient tout de même d'une indemnité.

Bien sûr, M. Bondelle a eu à faire face à « quelques banderoles d'anti-éoliens » et quelques réunions « où ça chahutait bien ». Le maire, accompagné d'un développeur, a fait le tour des communes pour expliquer les projets. Un des opposants a même participé à la mise en place des mesures d'accompagnement. Au fur et à mesure, les permis ont été validés et les parcs se sont construits. Finalement, la 1<sup>ère</sup> inauguration a réuni plus de 200 personnes.

Toutes ces actions ont permis de renforcer l'acceptabilité des 71 éoliennes déjà implantées et d'envisager de nouveaux parcs et extensions qui agrandiraient le parc à 107 éoliennes sur l'ensemble du territoire des 60 communes. Un parc de 10 machines est en construction et 17 projets restent à construire.

## Des projets grâce à l'éolien

### SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- ▶ **CRÉATION D'UN CHEMIN DE RANDONNÉE** de 20 km autour des éoliennes avec des panneaux d'information sur la biodiversité
- ▶ **STABILISATION DES IMPÔTS** grâce à la fiscalité des éoliennes
- ▶ **ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES**
- ▶ **RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC** (passage en LED)

“ Les centres de maintenance implantés aux alentours font travailler les restaurants du territoire où les techniciens des centres viennent se restaurer. Les entreprises du territoire sont également sollicitées pour des opérations de terrassement par exemple. ”



## Et demain ?

- ▶ **Opération d'amélioration de l'habitat** pour lutter contre la précarité énergétique
- ▶ **Plusieurs extensions de parcs**
- ▶ **Des projets photovoltaïques** à l'étude sur une décharge et sur une friche

## Miraumont

### Somme (Hauts-de-France)



- René DELATTRE
- Commune de 700 habitants
- Communauté de communes du Pays du Coquelicot (29 000 habitants)



Après la suppression d'une zone de radar militaire sur son territoire, René Delattre s'est lancé dans l'aventure de l'éolien, convaincu par le développement que ces projets apporteraient à sa commune.

L'adhésion au projet a été confirmée en conseil municipal avec 13 votes « pour » et 2 votes « contre ». Les habitants ne se sont pas du tout opposés aux projets, même dans la commune voisine où la visibilité y est plus importante. La visibilité des éoliennes dans le paysage est indéniable, mais les bénéfices contrecarrent toutes les autres critiques qui sont faites à cette énergie. Les revenus issus du parc, ajoutés aux subventions régionales et européennes, ont permis de doubler le budget pour investir, dynamiser la commune et développer son attractivité pour inciter les habitants à rester et en attirer de nouveaux !



**L'éolien est une industrie qui ne peut s'installer qu'à la campagne – c'est donc normal que la campagne en profite.**



**17 ÉOLIENNES**

PUISSANCE TOTALE 46,1 MW  
MISE EN SERVICE EN 2015



SOIT L'ÉQUIVALENT  
DE LA CONSOMMATION DE  
**19 800 FOYERS**

À Miraumont, il y a 700 habitants. 20 maisons étaient en vente, elles ont toutes été vendues en moins de 2 ans grâce à la revitalisation de la commune. Aujourd'hui, la commune travaille sur son PLUi pour trouver une zone qui pourrait accueillir un nouveau lotissement et ses nouveaux habitants, attirés par les services qu'elle propose désormais.

Pour assurer les retombées sur la commune avec un premier parc installé sous l'ancien dispositif IFER (versée à la communauté de communes), la mairie avait sollicité la communauté de communes pour bénéficier d'une partie des retombées fiscales. Pour le nouveau parc mis en service en 2017 et grâce à la réforme de la taxe, la commune accède directement aux retombées communales pour mettre en œuvre ses investissements.

### Des projets grâce à l'éolien



▶ **CRÉATION D'UNE MAISON MÉDICALE** avec 2 médecins, 1 kinésithérapeute, 2 infirmiers, 1 podologue, 1 pédicure



▶ **OUVERTURE D'UNE SUPÉRETTE** face à l'école



▶ **RÉNOVATION DE LA VOIRIE**



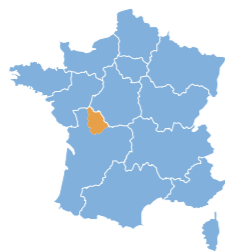
**Si on veut développer les territoires ruraux, on doit développer l'éolien – mais le partage des retombées est important.**

### Et demain ?

- ▶ **Un autre projet de développement d'énergie renouvelable** devrait voir le jour
- ▶ **Extension du centre médical** pour accueillir de nouveaux médecins (ostéopathe)
- ▶ **Création d'un établissement pour accueillir les personnes à mobilité réduite** pour compléter l'offre médicale : 6 emplois créés et 16 personnes à mobilité réduite accueillies à terme
- ▶ **Travaux pour lutter contre le risque inondation** qui touche certaines zones de la commune

## Champigny- en-Rochereau

Vienne  
(Nouvelle-Aquitaine)



- Dominique DABADIE
- Commune de 850 habitants
- Communauté de communes du Haut-Poitou (41 624 habitants)



En 2008, la commune du Rochereau accueille le 1<sup>er</sup> parc éolien de la Vienne. Quelques années plus tard, le nouveau maire, Dominique Dabadie, recense les retours des habitants, très positifs sur le parc en service. Convaincu du bien-fondé pour sa commune, il s'engage dans l'extension du parc.

“ La commune et le développeur ont installé dès le 1<sup>er</sup> parc des panneaux d'information aux pieds des éoliennes. ”

La commune et le développeur ont installé dès le 1<sup>er</sup> parc les panneaux d'information aux pieds des parcs. Les éoliennes de Champigny en Rochereau, qui sont d'ailleurs toutes baptisées, font l'objet de nombreuses visites d'écoles et d'élus des communes aux alentours. **Ces actions pédagogiques ont permis d'enrichir la connaissance des habitants sur la transition énergétique, l'utilité des éoliennes dans la production d'énergie mais aussi sur des questions techniques concernant le fonctionnement des machines.**

“ Les gens de la commune aiment les éoliennes et savent qu'ils produisent sur leur territoire de l'électricité verte. Les éoliennes font partie du paysage. ”



**8 ÉOLIENNES**

PUISSANCE TOTALE 13 MW  
MISE EN SERVICE EN 2008



SOIT L'ÉQUIVALENT  
DE LA CONSOMMATION DE  
**5 600 FOYERS**

## Des projets grâce à l'éolien



### ► PARTICIPATION À LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE

La commune étant en régime TPU (Taxe Professionnelle Unique), les retombées du parc vont à la communauté de communes. Mais quand la commune a eu besoin de construire un nouveau bâtiment pour remplacer l'école obsolète, la communauté de communes, considérant la part de l'éolien issue de Champigny en Rochereau dans le budget de l'EPCI, a accepté de compléter le financement manquant, permettant ainsi la construction de la nouvelle école.



### ► ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES

Les citoyens de la Vienne sont très attachés à leur syndicat d'énergie local avec qui ils entretiennent de bonnes relations. C'est naturellement que le développeur, créé par le syndicat Energies Vienne, a permis l'enfouissement des lignes haute tension sur plusieurs kilomètres. Les habitants ont ainsi eu moins de pannes d'électricité et les agriculteurs ont vu disparaître les poteaux de leurs champs !

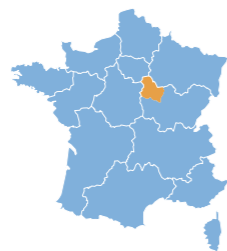
“ Les agriculteurs regardent les éoliennes en se levant pour savoir d'où viennent les vents. ”



“ Pour un petit village de 850 habitants, on avance dans le progrès ! ”

## Sainte-Colombe

### Département de l'Yonne



- Claude CATRIN
- Commune de 210 habitants
- Communauté de communes du Serein (7 858 habitants)



Claude Catrin s'est engagé dès 2011, au début de son 1<sup>er</sup> mandat, convaincu du bienfait des énergies renouvelables pour les générations futures

Le projet a été initié par son prédécesseur en 2004 puis poursuivi par M. Catrin dès son élection en 2011 avec l'entière adhésion du conseil municipal. Les quelques doutes des habitants ont été rapidement levés, notamment grâce à de nombreuses réunions d'information et à une écoute attentive de la part du maire et de l'opérateur éolien.

“ Le projet a mûri toutes ces années, aujourd'hui on en cueille les fruits et on ne peut que se réjouir ! Financièrement aussi c'est une bouffée d'oxygène pour notre petite commune. ”



**7 ÉOLIENNES**

PUISSANCE TOTALE 15 MW  
MISE EN SERVICE EN 2018



SOIT L'ÉQUIVALENT  
DE LA CONSOMMATION DE  
**6 500 FOYERS**

## Des projets grâce à l'éolien



▶ **RÉALISATION D'UNE AIRE DE JEUX** en bois et de **PANNEAUX PÉDAGOGIQUES** à destination des enfants sur les énergies et plus particulièrement sur l'éolien

▶ **BALISAGE D'UN CHEMIN DE RANDONNÉE** depuis le village jusqu'aux éoliennes

▶ **DRAINAGE DU CIMETIÈRE**

▶ **CRÉATION DE TROTTOIRS ET DE CANIVEAUX** dans le nouveau lotissement

▶ **RÉFECTION DES VOLETS DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE DES FÊTES**

“ Le parc éolien a permis la création de plus de 4 km de chemins où les gens peuvent maintenant se promener à pied ou en vélo. ”

“ Il faut y aller !  
C'est une énergie qui est soutenue par le Département, par la Région et de façon plus large par la France et l'Europe. ”

Le maire, fier de son projet n'hésite pas à soutenir et conseiller les maires voisins qui souhaitent accueillir eux aussi un parc éolien sur leur territoire.

**DÉVELOPPEURS-EXPLOITANTS  
MEMBRES DE FRANCE ENERGIE EOLIENNE  
QUI ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CE DOCUMENT**

**BORALEX**

**ENGIE**  
Green

**ENERTRAG**

**h2air**

**Kallista**  
energy

**SERGIES**  
GROUPE ENERGIES VIENNOISE

**SIEMENS Gamesa**  
RENEWABLE ENERGY

**TotalEnergies**

**VDN**  
Libérons les énergies durables

**voltalia**



fee.asso.fr

Rédaction : France Energie Eolienne, Mylène Roussel et Alizée Léonard

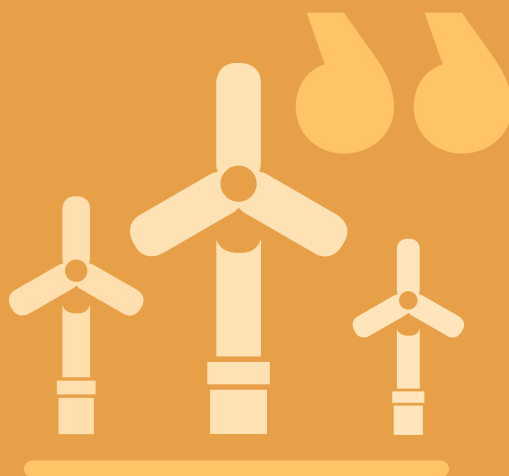
Conception et réalisation : Stéphanie Zoete

Impression : Encre Nous

Crédits photos : Droits réservés

Imprimé en France.  
Label certifié Imprim'vert.  
Imprimé sur Nautilus Classic,  
papier labellisé issu de pâte  
100% recyclée et de forêts  
durablement gérées.





[fee.asso.fr](http://fee.asso.fr)

## **France Energie Eolienne**

5, avenue de la République, 75011 Paris  
Tél. : 01 42 60 07 41 - Fax : 09 70 32 56 90

[contact@fee.asso.fr](mailto:contact@fee.asso.fr)

 [feeasso](https://twitter.com/feeasso)

 [France.energie.eolienne](https://www.facebook.com/France.energie.eolienne)